

Adhérer à AgroBio Périgord

Depuis 1989, AgroBio Périgord est l'association de développement de l'agriculture biologique en Dordogne. La formation, l'installation, les circuits courts, le transfert de connaissances entre agriculteurs, l'expérimentation de techniques alternatives, le développement de débouchés commerciaux ou la promotion de l'agriculture biologique font partie de ses missions. Revendiquant une certaine éthique de la bio, elle fédère environ 400 adhérents, dont près d'un quart sont des vignerons.



Tarifs d'adhésion (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

TARIF PROFESSIONNEL	
Adhésion avec bulletin technique viti	130€ ¹
Adhésion sans bulletin technique viti	100€ ¹
ADHERENT FNAB ² DANS UNE STRUCTURE D'UN AUTRE DEPARTEMENT (ex : AgroBio 47, AgroBio Gironde...)	
Adhésion avec bulletin technique viti	30€
Adhésion sans bulletin technique viti	40€

1 - Sur ce montant, 45€ sont reversés à la FNAB²

2 - Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

A NOTER : En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'une remise de 40€ sur votre adhésion au SVBA.

Le chèque-conseil bio

Il s'agit d'une aide du Conseil Régional d'Aquitaine, qui consiste en la prise en charge financière d'une partie des coûts d'accompagnement technique ou commercial. Cette aide se monte à 50% pour les agriculteurs bio et est portée à 80% pour les vignobles en conversion. Elle est plafonnée à 1600€ HT par an et par exploitation et limitée à 4 années, consécutives ou non.

AgroBio Périgord étant un organisme habilité à délivrer des prestations éligibles aux chèques-conseils bio, les suivis techniques en viticulture peuvent y prétendre.

Attention, ces modalités sont garanties jusqu'en mars 2015.

Vos contacts

AgroBio Périgord Antenne viticole

Pôle viticole du FVB - ZA Vallade Sud
24112 BERGERAC CEDEX
Tél. 05 53 57 62 24

Eric MAILLE - 06 87 58 48 50
e.maille@agrobioperigord.fr



Une **permanence administrative** (chèques-conseils, comptabilité...) a lieu régulièrement dans les bureaux de Bergerac, sur rendez-vous. Plus d'infos sur le site internet ou par téléphone.



Siège administratif

20, rue du Vélodrome
24000 PERIGUEUX
Tél. 05 53 35 88 18
Fax 05 53 03 75 68
contact@agrobioperigord.fr

www.agrobioperigord.fr

www.agrobioperigord.fr/produire-bio/viticulture

Les actions viticoles de l'association AgroBio Périgord bénéficient du soutien de :



AgroBio
PERIGORD



Suivi de votre Vignoble en Agriculture bio



Une expérience de terrain
à votre service



Une offre complète et adaptée pour le suivi de votre vignoble



Type de suivi	Description	Tarif HT
Les visites consistent en 1h à 2h sur les parcelles avec le vigneron. Un compte-rendu individuel est réalisé à chaque visite.		
Suivi individuel 12 visites	Suivi référence : 1 parcelle de référence, comptages insectes / maladies. OU Suivi global : Ilôt (au lieu de parcelle), observation insectes et maladies. Approche globale du vignoble.	2400€
Suivi individuel 6 visites	Accompagnement référence : 1 parcelle de référence, comptages insectes / maladies. OU Accompagnement global : Ilôt (au lieu de parcelle), observation insectes et maladies. Approche globale du vignoble.	1600€
Suivi individuel 3 visites	Point référence : 1 parcelle de référence, comptages insectes / maladies. OU Point global : Ilôt (au lieu de parcelle), observation insectes et maladies. Approche globale du vignoble.	800€
Suivi «à la Carte»	Toute l'année pour travailler des points précis d'agronomie à la demande de l'agriculteur (mise en place couverts et/ou engrais verts, fertilisation, approche globale du vignoble, diagnostic plantes bio-indicatrices, phytothérapie, biodynamie...) Nombre de visites et compte-rendu à définir avec le technicien en fonction de vos attentes et de vos objectifs.	Coût calculé sur la base de 65€/heure
Suivi Cicadelles 5 visites	Comptages et piégeage. 5 visites avec comptages (fréquence, intensité, stades). Fourniture de 2 pièges chromatiques type «triΔnglué ©». Formation à la reconnaissance des insectes.	660€ HT
Suivi de groupe	Possibilité de mutualiser. Nous contacter pour plus d'informations.	Nous consulter
Formation des salariés du domaine	Formations individuelles et personnalisées des salariés du domaine aux approches de l'agriculture biologique. Aide au financement possible par les fonds de formation FAFSEA. Nous contacter pour plus d'informations.	Nous consulter

Les **chèques-conseils bio** du Conseil Régional peuvent vous aider à financer une partie de votre suivi. Attention, les modalités du chèque-conseil bio ne sont garanties que jusqu'en **mars 2015**. Plus d'infos page suivante !

Frais de déplacement :

- < 40 km : inclus dans le tarif
- à partir du 41^{ème} km : supplément sur la base de 0,377€/km
- hors-département : facturés sur la base de 0,377€/km à partir du pôle viticole de Bergerac

Les Services Complémentaires

Nos techniciens peuvent également vous apporter leur expérience technique dans d'autres domaines :

- > **Analyse de sols méthode HERODY**
- > **Plantes bio-indicatrices**
- > **Installation de haies**
- > **Suivi de la flavescence dorée**
- > **etc.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !

ET AUSSI...

- Des **réunions «bout de rang»** sont régulièrement organisées dans les zones ouest et sud de la région de Bergerac.
- Un **bulletin d'information** est réalisé et diffusé en temps réel pendant toute la durée de la saison, complété par une section «viticulture» détaillée sur le site internet (*infos réglementaires, surveillance et alertes, documents à télécharger, photos...*)
- Un **réseau de piégeage** participatif (eudémis, cochylys, cicadelles vertes et flavescence dorée) est mis en place **sur toute la durée de la saison**, avec matériel et formation **gratuits** en échange de relevés (sinon 150€ HT). Les vignerons effectuent les relevés, AgroBio Périgord réalise le suivi hebdomadaire.

Retrouvez notre page internet spéciale viticulture sur le site : www.agrobioperigord.fr/produire-bio/viticulture